

FDS - Blue Monoi 100%

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 - Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation FDS - Blue Monoi 100%
Nom chimique
Type de produit Mélange
Code produit FDS - Sublimatelier
UFI : V200-U0CW-600T-QF08

1.2 - Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes - Usage consommateur, Usage professionnel

1.3 - Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

-Sublimatelier
214 rue gornet boivin
10100 Romilly sur seine France
Téléphone : 0632985205
Site web www.sublimatelier.fr
charlotte Galbes : 0632985205 charlotte.galbes@orange.fr

1.4 - Numéro d'appel d'urgence

- ORFILA + 33 (0)1 45 42 59 59 France

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 - Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Skin Irrit. 2	Irritation cutanée - Catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée - Catégorie 1
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire - Catégorie 2
Aquatic Chronic 2	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 2

2.2 - Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Contient : linalol; 3,7-diméthyl-1,6- octadién-3-ol; dl-linalol (CAS No.: 78-70-6) | α -hexylcinnamaldehyde (CAS No.: 101-86-0) | 2-benzylideneheptanal (CAS No.: 122-40-7) | 7-hydroxycitronellal (CAS No.: 107-75-5) | 3-méthyl-4-(2,6,6-triméthyl-2-cyclohexen-1-yl)-3-buten-2-one (CAS No.: 127-51-5) | [3R-(3 α ,3 α ,6 α ,7 β ,8 α)]-octahydro-3,6,8,8-tetraméthyl-1H-3a,7-methanoazulen-5-yl acetate liquide 25% (CAS No.: 77-54-3) | Salicylate de benzyle (CAS No.: 118-58-1) | Linalyl acetate (CAS No.: 115-95-7) | Citronellol (CAS No.: 106-22-9) | Lavender, Lavandula angustifolia angustifolia, ext. (CAS No.: 84776-65-8)

Mention d'avertissement : Attention

Pictogrammes des risques



Mentions de danger

FDS - Blue Monoi 100%

H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P103	Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.
P261	Éviter de respirer les aérosols/les brouillards/les fumées.
P264	Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P272	Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/Masque de protection du visage.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P321	Traitement spécifique (voir informations sur cette étiquette).
P332+P313	En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
P333+P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P337+P313	Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P362+P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P391	Recueillir le produit répandu.
P501	Éliminer le contenu/le récipient dans une installation de recyclage ou d'élimination des déchets approuvée conformément à la réglementation locale.

Phrases EUH : Aucun

2.3 - Autres dangers

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 - Substances

Non applicable

3.2 - Mélanges

Nom chimique	N°	%	Classe(s)	Concentrations spécifiques
linalol; 3,7-diméthyl-1,6-octadién-3-ol; dl-linalol	n°CAS : 78-70-6 Numéro d'identification UE : 603-235-00-2 N°CE : 201-134-4	7,93295	Eye Irrit. 2 - H319 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1B - H317	Non applicable
2-phenylethanol	n°CAS : 60-12-8 Numéro d'identification UE : N°CE : 200-456-2	6,2715	Acute Tox. 4 Oral - H302 Eye Irrit. 2 - H319	Non applicable
Benzyl acetate	n°CAS : 140-11-4 Numéro d'identification UE : N°CE : 205-399-7	6,231	Aquatic Chronic 3 - H412	Non applicable
α-hexylcinnamaldehyde	n°CAS : 101-86-0 Numéro d'identification UE : N°CE : 202-983-3	6,165	Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 2 - H411 Skin Sens. 1B - H317	Non applicable

FDS - Blue Monoi 100%

Nom chimique	N°	%	Classe(s)	Concentrations spécifiques
2-benzylideneheptanal	n°CAS : 122-40-7 Numéro d'identification UE : N°CE : 204-541-5	5,7375	Aquatic Chronic 2 - H411 Skin Sens. 1B - H317	Non applicable
7-hydroxycitronellal	n°CAS : 107-75-5 Numéro d'identification UE : N°CE : 203-518-7	5,7285	Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1B - H317	Non applicable
1,4-dioxacycloheptadecane-5,17-dione	n°CAS : 105-95-3 Numéro d'identification UE : N°CE : 203-347-8	3,9125	Aquatic Chronic 2 - H411	Non applicable
3-methyl-4-(2,6,6-trimethyl-2-cyclohexen-1-yl)-3-buten-2-one	n°CAS : 127-51-5 Numéro d'identification UE : N°CE : 204-846-3	3,75	Aquatic Chronic 2 - H411 Skin Sens. 1B - H317	Non applicable
2-ethyl-4-(2,2,3-trimethyl-3-cyclopenten-1-yl)-2-buten-1-ol	n°CAS : 28219-61-6 Numéro d'identification UE : N°CE : 248-908-8	3,3	Aquatic Chronic 2 - H411 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Irrit. 2 - H315	Facteur M: / 1
[3R-(3α,3αβ,6α,7β,8α)]-octahydro-3,6,8,8-tetramethyl-1H-3a,7-methanoazulen-5-yl acetate liquide 25%	n°CAS : 77-54-3 Numéro d'identification UE : N°CE : 201-036-1	2,88	Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410 Skin Sens. 1B - H317	Facteur M: 1 / 1
Salicylate de benzyle	n°CAS : 118-58-1 Numéro d'identification UE : 607-754-00-5 N°CE : 204-262-9	2,4525	Aquatic Chronic 3 - H412 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1B - H317	Non applicable
Ethyl 2-naphthyl ether	n°CAS : 93-18-5 Numéro d'identification UE : N°CE : 202-226-7	2,4525	Aquatic Chronic 2 - H411 Eye Irrit. 2 - H319	Non applicable
Linalyl acetate	n°CAS : 115-95-7 Numéro d'identification UE : N°CE : 204-116-4	2,26545	Eye Irrit. 2 - H319 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1B - H317	Non applicable
Citronellol	n°CAS : 106-22-9 Numéro d'identification UE : N°CE : 203-375-0	2,229	Eye Irrit. 2 - H319 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1B - H317	Non applicable
Lavender, Lavandula angustifolia angustifolia, ext.	n°CAS : 84776-65-8 Numéro d'identification UE : N°CE : 283-994-0	2,125	Aquatic Chronic 3 - H412 Asp. Tox. 1 - H304 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1 - H317	Non applicable
2,6-dimethyloct-7-en-2-ol	n°CAS : 18479-58-8 Numéro d'identification UE : N°CE : 242-362-4	1,8375	Eye Irrit. 2 - H319 Skin Irrit. 2 - H315	Non applicable
Terpineol	n°CAS : 8000-41-7 Numéro d'identification UE : N°CE : 232-268-1	1,431	Eye Irrit. 2 - H319 Skin Irrit. 2 - H315	Non applicable
Vanillin	n°CAS : 121-32-4 Numéro d'identification UE : N°CE : 204-464-7	1,431	Eye Irrit. 2 - H319	Non applicable
salicylate de méthyle	n°CAS : 119-36-8 Numéro d'identification UE : 607-749-00-8 N°CE : 204-317-7	0,9	Acute Tox. 4 Oral - H302 Aquatic Chronic 3 - H412 Eye Dam. 1 - H318 Repr. 2 - H361d Skin Sens. 1B - H317	ETA oral 890
3-methyl-4-(2,6,6-trimethyl-2-cyclohexen-1-yl)-3-buten-2-one	n°CAS : 127-51-5 Numéro d'identification UE : N°CE : 204-846-3	0,8055	Aquatic Chronic 2 - H411 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1B - H317	Non applicable
Geraniol	n°CAS : 106-24-1 Numéro d'identification UE : 603-241-00-5 N°CE : 203-377-1	0,6075	Eye Dam. 1 - H318 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317	Non applicable
Piperonal	n°CAS : 120-57-0 Numéro d'identification UE : N°CE : 204-409-7	0,6	Skin Sens. 1B - H317	Non applicable
Cineole	n°CAS : 470-82-6 Numéro d'identification UE : N°CE : 207-431-5	0,407864	Eye Irrit. 2 - H319 Flam. Liq. 3 - H226 Skin Sens. 1B - H317	Non applicable
Coumarin	n°CAS : 91-64-5 Numéro d'identification UE : N°CE : 202-086-7	0,3875	Acute Tox. 3 Oral - H301 Skin Sens. 1B - H317	Non applicable

FDS - Blue Monoi 100%

Nom chimique	N°	%	Classe(s)	Concentrations spécifiques
Geraniol	n°CAS : 106-24-1 Numéro d'identification UE : 603-241-00-5 N°CE : 203-377-1	0,2835	Skin Sens. 1 - H317	Non applicable
3-p-cumenyl-2-methylpropion aldehyde	n°CAS : 103-95-7 Numéro d'identification UE : N°CE : 203-161-7	0,207	Aquatic Chronic 3 - H412 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1B - H317	Non applicable
Geranyl acetate	n°CAS : 105-87-3 Numéro d'identification UE : N°CE : 203-341-5	0,17195	Aquatic Chronic 3 - H412 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317	Non applicable
Caryophyllene	n°CAS : 87-44-5 Numéro d'identification UE : N°CE : 201-746-1	0,155	Asp. Tox. 1 - H304 Skin Sens. 1B - H317	Non applicable
p-menth-1-en-4-ol	n°CAS : 562-74-3 Numéro d'identification UE : N°CE : 209-235-5	0,15	Acute Tox. 3 Inhalation - H331 Acute Tox. 4 Oral - H302 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Irrit. 2 - H315 STOT SE 3 - H336	Non applicable
3,7-dimethylocta-1,3,6-triene	n°CAS : 13877-91-3 Numéro d'identification UE : N°CE : 237-641-2	0,10625	Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 2 - H411 Asp. Tox. 1 - H304 Flam. Liq. 3 - H226 Skin Irrit. 2 - H315	Facteur M: 1 / 1
benzoate de benzyle	n°CAS : 120-51-4 Numéro d'identification UE : 607-085-00-9 N°CE : 204-402-9	0,1035	Acute Tox. 4 Oral - H302 Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 2 - H411	Non applicable
cinnamaldéhyde; 3-phénylprop- 2-éнал; aldéhyde cinnamique; cinnamal;	n°CAS : 104-55-2 Numéro d'identification UE : 606-155-00-6 N°CE : 203-213-9	0,0045	Acute Tox. 4 Dermal - H312 Aquatic Chronic 3 - H412 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1A - H317	Skin Sens. 1 - H317 : 0,01<=%<100

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 - Description des mesures de premiers secours

En cas d'inhalation - Fournir de l'air frais.

Après contact avec la peau - Après contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.
- Changer les vêtements contaminés et saturés.
- En cas de réactions cutanées, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux - Après contact avec les yeux, rincer à l'eau les paupières ouvertes suffisamment longtemps, puis consulter immédiatement un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion - En cas de doute ou si des symptômes sont observés, consulter un médecin.

4.2 - Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes et effets - En cas d'inhalation - Aucune information disponible.

Symptômes et effets - Après contact avec la peau - Les symptômes suivants peuvent survenir :
- Réactions allergiques

Symptômes et effets - Après contact avec les yeux - Provoque une grave irritation des yeux.

FDS - Blue Monoi 100%

Symptômes et effets - En cas d'ingestion - Aucune information disponible.

4.3 - Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 - Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

- ABC-poudre
- Brouillard d'eau
- Dioxyde de carbone (CO2)
- Mousse

Moyens d'extinction inappropriés

- Jet d'eau puissant

5.2 - Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange - Aucune donnée disponible.

Produits de décomposition dangereux - Aucune donnée disponible.

5.3 - Conseils aux pompiers

- Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection contre les produits chimiques.
- Ne pas laisser les eaux de ruissellement des pompiers pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 - Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

- Éviter la génération de poussière.
- Lunettes de sécurité anti-poussière.
- Portez des gants de protection.
- Supprimer toute source d'incendie potentiel.

Pour les secouristes

- Mettre les personnes en lieu sûr.
- Utiliser un équipement de protection individuelle.
- Portez des gants de protection.
- Porter un appareil respiratoire en cas d'exposition aux vapeurs/poussières/aérosols.
- Supprimer toute source d'incendie potentiel.

6.2 - Précautions pour la protection de l'environnement

- Aucune information disponible.

6.3 - Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes et matériel de confinement - Aucune information disponible.

FDS - Blue Monoi 100%

Méthodes et matériel de nettoyage

- Éviter la génération de poussière.
- Ramasser sans poussière et déposer sans poussière.
- Utilisez un aspirateur industriel agréé pour l'enlèvement.
- Ventiler la zone affectée.

Techniques inappropriées

- Aucune information disponible.

6.4 - Référence à d'autres rubriques

- Élimination : voir section 13
- Equipement de protection individuelle : voir rubrique 8
- Manipulation sûre : voir section 7

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 - Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Recommandation

- La poussière doit être évacuée directement au point d'origine.
- Fermez toujours hermétiquement les contenants après avoir retiré le produit.
- La poussière peut former un mélange explosif avec l'air.

Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale

- Se laver les mains avant les pauses et après le travail.
- Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
- Ne pas fumer pendant l'utilisation.

7.2 - Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

- Assurer une ventilation adéquate de la zone de stockage.
- Classe de stockage : Solides inflammables
- Protéger contre: chaleur

7.3 - Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Respecter la fiche technique.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 - Paramètres de contrôle

- Aucune donnée disponible.

8.2 - Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

- Aucune information disponible.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

- Lunettes de sécurité anti-poussière.



FDS - Blue Monoi 100%

- Portez des gants de protection.



- Blouse de laboratoire.

- Gants jetables.



Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement - Aucune donnée disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 - Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<u>État</u> <u>Couleur</u>	Liquide ivoire	<u>Aspect</u> <u>Odeur</u>	Liquide caractéristique
Seuil olfactif		Aucune donnée disponible	
pH		Aucune donnée disponible	
Point de fusion		Aucune donnée disponible	
Point de congélation		Aucune donnée disponible	
Point d'ébullition		Aucune donnée disponible	
Point éclair		< 100 °C	
Taux d'évaporation		Aucune donnée disponible	
inflammabilité		Aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'explosivité		Aucune donnée disponible	
Limite supérieure d'explosivité		Aucune donnée disponible	
Pression de la vapeur		Aucune donnée disponible	
Densité de la vapeur		Aucune donnée disponible	
Densité relative		Aucune donnée disponible	
Densité		Aucune donnée disponible	
Solubilité (Eau)		Aucune donnée disponible	
Solubilité (Ethanol)		Aucune donnée disponible	
Solubilité (Acétone)		Aucune donnée disponible	
Solubilité (Solvants organiques)		Aucune donnée disponible	
Log KOW		Aucune donnée disponible	
Température d'auto-inflammabilité		Aucune donnée disponible	
Température de décomposition		Aucune donnée disponible	
Viscosité, cinématique		Aucune donnée disponible	
Viscosité, dynamique		Aucune donnée disponible	

Caractéristiques des particules

Taille des particules	Aucune donnée disponible
Empoussièrement	Aucune donnée disponible
Aire de surface spécifique	Aucune donnée disponible
Forme	Aucune donnée disponible

FDS - Blue Monoi 100%

9.2 - Autres informations

Teneur en COV	Aucune donnée disponible
Energie minimale d'ignition	Aucune donnée disponible
Conductivité	Aucune donnée disponible
Indice de réfraction	Aucune donnée disponible
Teneur en corps solides	Aucune donnée disponible
Tension de surface	Aucune donnée disponible
Concentration de saturation	Aucune donnée disponible

- Aucune donnée disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 - Réactivité

- Ce matériau est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 - Stabilité chimique

- Le produit est chimiquement stable dans les conditions recommandées de stockage, d'utilisation et de température.

10.3 - Possibilité de réactions dangereuses

- Aucune réaction dangereuse lors de la manipulation et du stockage conformément aux dispositions.

10.4 - Conditions à éviter

- décharge électrostatique
- exposition prolongée à une chaleur extrême
- Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. NE PAS FUMER.

10.5 - Matières incompatibles

- Aucune donnée disponible.

10.6 - Produits de décomposition dangereux

- Aucune donnée disponible.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 - Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë - Non classé

Toxicité : Mélange

DL50 Orale (rat)	Aucune donnée disponible
DL50 Cutanée (rat)	Aucune donnée disponible
DL50 Cutanée (lapin)	Aucune donnée disponible
CL50 Inhalation (rat)	Aucune donnée disponible
CL50 Inhalation poussières brouillard (rat)	Aucune donnée disponible
CL50 Inhalation vapeurs (rat)	Aucune donnée disponible

- Aucune donnée disponible.

FDS - Blue Monoi 100%

<u>Corrosion cutanée/irritation cutanée</u>	- Irritation cutanée - Catégorie 2 - Provoque une irritation cutanée.
	- Aucune donnée disponible.
<u>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</u>	- Irritation oculaire - Catégorie 2 - Provoque une sévère irritation des yeux.
	- Provoque une grave irritation des yeux.
<u>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</u>	- Sensibilisation cutanée - Catégorie 1 - Peut provoquer une allergie cutanée.
	- Peut provoquer une réaction allergique cutanée.
<u>Mutagenicité sur les cellules germinales</u>	- Non classé
	- Aucune donnée disponible.
<u>Cancérogénicité</u>	- Non classé
	- Aucune donnée disponible.
<u>Toxicité pour la reproduction</u>	- Non classé
	- Aucune donnée disponible.
<u>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique</u>	- Non classé
	- Aucune donnée disponible.
<u>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée</u>	- Non classé
	- Aucune donnée disponible.
<u>Danger par aspiration</u>	- Non classé
	- n'est pas applicable

11.2 - Informations sur les autres dangers

- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 - Toxicité

Toxicité : Mélange

CE50 48h crustacés	Aucune donnée disponible
CL50 96h poissons	Aucune donnée disponible
CEr50 algues	Aucune donnée disponible
CEr50 autres plantes aquatiques	Aucune donnée disponible
NOEC chronique poissons	Aucune donnée disponible
NOEC chronique crustacés	Aucune donnée disponible
NOEC chronique algues	Aucune donnée disponible
NOEC chronique autres plantes aquatiques	Aucune donnée disponible

FDS - Blue Monoi 100%

- Toxique pour la vie aquatique avec des effets à long terme.

12.2 - Persistance et dégradabilité

Demande biochimique en oxygène (DBO)	Aucune donnée disponible
Demande chimique en oxygène (DCO)	Aucune donnée disponible
% de biodégradation en 28 jours	Aucune donnée disponible

- Aucune donnée disponible.

12.3 - Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)	Aucune donnée disponible
Log KOW	Aucune donnée disponible

- Aucune donnée disponible.

12.4 - Mobilité dans le sol

- Aucune donnée disponible.

12.5 - Résultats des évaluations PBT et vPvB

12.6 - Propriétés perturbant le système endocrinien

- Aucune information disponible.

12.7 - Autres effets néfastes

- Aucune donnée disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 - Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets : - Aucune information disponible.

Evacuation des eaux : - Aucune information disponible.

Précautions particulières à prendre : - Aucune information disponible.

Disposition Communautaire ou Nationale ou Régionale : - Éliminer les déchets conformément à la législation en vigueur.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 - Numéro ONU ou numéro d'identification

14.2 - Désignation officielle de transport de l'ONU

14.3 - Classe(s) de danger pour le transport

14.4 - Groupe d'emballage

14.5 - Dangers pour l'environnement

Dangers pour l'environnement : Oui.

Polluant marin : Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 2

FDS - Blue Monoi 100%

14.6 - Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

14.7 - Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 - Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Substances REACH
candidates Aucun

Substances Annex XIV Aucun

Substances Annex XVII Aucun

Teneur en COV Aucune donnée disponible

Dispositions communautaires
en matière de sécurité, de
santé et d'environnement, lois
nationales Cette FDS a été établie conformément au règlement REACH, y compris ses modifications: règlement REACH (CE) n° 1907/2006.
Celle SDS a été établie conformément à la réglementation CLP, y compris ses modifications: règlement CLP n° 1272/2008.

15.2 - Évaluation de la sécurité chimique

RUBRIQUE 16: Autres informations

Versions de la FDS

Version	Date d'émission	Auteur	Description des modifications
1	20/03/2026		

Abréviations et acronymes

- ADR : L'Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
- ATE : Estimation de la toxicité aiguë.
- CL50 : Concentration létale à 50 % d'un animal testé.
- CME0 : Concentration la plus faible avec effet observé.
- DL50 : Dose mortelle à 50 % d'un animal testé.
- DME0 : niveau d'effet indésirable observé le plus bas.
- DNEL : niveau dérivé sans effet.
- EC50 : Concentration efficace de la substance provoquant des effets néfastes chez 50 % des animaux testés.
- IATA : Association du transport aérien international.
- IMDG : Marchandises dangereuses maritimes internationales.
- N° CE : Numéro de la Communauté Européenne
- NOEC : Concentration sans effet observé.
- NOEL : Aucun niveau d'effet observable.
- Numéro CAS : Numéro du Chemical Abstracts Service.
- OACI : Organisation de l'aviation civile internationale
- PBT : Persistant, Bioaccumulable et Toxique.
- PNEC : concentration prévue sans effet.
- RID : Transport international ferroviaire de marchandises dangereuses.
- STEL : Limite d'exposition à court terme

FDS - Blue Monoi 100%

- TWA : moyenne pondérée dans le temps
- VLEP : Limite d'exposition professionnelle.
- vPvB : très persistant et très bioaccumulable.

Textes des phrases réglementaires

Acute Tox. 3 Inhalation	Toxicité aiguë (par inhalation) - Catégorie 3
Acute Tox. 3 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 3
Acute Tox. 4 Dermal	Toxicité aiguë (dermique) - Catégorie 4
Acute Tox. 4 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 4
Aquatic Acute 1	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Acute 1
Aquatic Chronic 1	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 1
Aquatic Chronic 2	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 2
Aquatic Chronic 3	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 3
Asp. Tox. 1	Danger par aspiration - Catégorie 1
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves - Catégorie 1
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire - Catégorie 2
Flam. Liq. 3	Liquide et vapeurs inflammables. - Catégorie 3
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H361d	Susceptible de nuire au fœtus.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Repr. 2	Toxicité pour la reproduction - Catégorie 2 (H361d)
Skin Irrit. 2	Irritation cutanée - Catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée - Catégorie 1
Skin Sens. 1A	Sensibilisation cutanée - Catégorie 1A
Skin Sens. 1B	Sensibilisation cutanée - Catégorie 1B
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique - Catégorie 3 (H336)

Les informations fournies dans cette fiche de données de sécurité (FDS) sont à jour à la date à laquelle la FDS a été préparée ou révisée. La mise en œuvre des mesures fournies sur la FDS relève de la responsabilité des entreprises utilisatrices en aval. Les utilisateurs en aval peuvent modifier les mesures de la FDS en fonction des conditions de leur propre entreprise.

*** **